

de toute tournée en province, d'autant plus qu'il a déjà promis d'aller en Angleterre après la séparation des Chambres et que, d'autre part, ses affaires personnelles ne pourront que profiter à ce qu'il ne s'éloigne pas trop longtemps de Paris.

Le bruit court, en effet, à Versailles, que M. Gambetta est sur le point de se marier. Il épouserait, dit-on, la veuve d'un ancien sénateur qui paraît avoir toutes les qualités requises pour faire dignement les honneurs du salon politique du chef de la majorité, dont les destinées sans doute ne s'arrêteront pas là, si les prévisions de ses amis politiques qui se plaisent à voir en lui le futur chef de l'Etat, sont plus ou moins prochainement réalisées.

Puisqu'il semble maintenant résolu que le Centenaire de Voltaire se résumera dans une fête oratoire qui sera inaugurée par un discours de Victor Hugo, il n'est pas mauvais de vous apprendre que ce projet risque de se heurter à plusieurs difficultés qui pourraient bien en faire modifier le programme. D'abord il n'est pas exact que tous les organes de la presse républicaine de Paris et leurs rédacteurs aient décidé de participer à cette manifestation, ensuite il est encore moins que la Société des gens de lettres doive s'y associer.

Cette société n'a pas été convoquée à ce sujet, elle n'a donc pris aucune résolution. Il est même probable que si elle délibère sur la question, elle laissera ses membres libres d'assister individuellement à la conférence présidée par M. Victor Hugo, mais qu'elle refusera de s'y faire représenter officiellement.

Quant au local où la fête aura lieu, il n'est pas encore désigné. Les uns proposent la salle de l'Opéra, mais M. Halanzier, qui craint les dégâts, refuse de la donner; le directeur de l'Opéra et du Théâtre du Châtelet ont également refusé pour les mêmes motifs.

La salle du Cirque d'hiver et celle des Magasins réunis auraient des chances de l'emporter, si la salle des Ecoles n'en avait de plus grandes encore, parce que l'on pourra y placer, au moins provisoirement, la statue que l'administration ne veut pas laisser ériger sur la place du Château-d'Eau.

Indépendamment de M. Victor Hugo, on cite comme devant prendre la parole, MM. Louis Blanc, Floquet, Menier et même la fameuse conférencière Maria D-raisme, au nom des femmes du progrès.

#### CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 20 mai 1878  
Présidence de M. J. Grévy.  
La séance est ouverte à 2 h. 1/2.  
La Chambre discute un projet de loi portant déclaration d'utilité publique des chemins de fer de Lens à Don et Armentières, et de Valenciennes au Caucan.

M. Bastid rappelle que l'article 3 a été renvoyé à la commission.

L'orateur demande pourquoi on ne traite pas tout de suite avec la compagnie du Nord et dit que la Chambre n'est pas assez éclairée sur les intentions du gouvernement.

M. Wilson, rapporteur, s'attache à démontrer qu'il n'y a de question de principe dans le projet et que toutes les questions sont réservées.

M. Janvier de La Motte demande que le gouvernement veuille bien déclarer qu'il ne s'agit que d'études et que les travaux ne seront pas faits par l'Etat.

M. le ministre des travaux publics dit que l'accord existe entre le gouvernement et la compagnie du Nord sur le principe de la concession, mais qu'il y a divergence sur les conditions en ce qui concerne la section du Gateau à Saint-Erme.

Le ministre ajoute que l'on ne fera pas de travaux, que l'on commencera seulement les expropriations et que, lorsque l'accord sera établi, il n'y aura aucun retard.

M. Janvier de La Motte déclare qu'après les explications du ministre, l'article 2 du projet doit disparaître.

L'orateur présente un amendement dans ce sens.

René Brice dit que la solution de la question est dans le rejet du projet de loi.

Il ajoute que l'on présenterait un autre projet portant concession à la compagnie du Nord.

M. de Clercq retire l'amendement qu'il avait présenté.

L'article 3 est adopté.

M. Janvier de La Motte retire également son amendement.

Les articles 4, 5 et 6 sont adoptés.

L'ensemble du projet est adopté par 208 voix contre 45 sur 253 votants.

M. de Gasté dépose une proposition de loi tendant à diminuer l'intérêt de la Rente française de 5/10.

Une proposition de M. Margaine portant modification du règlement est adoptée sans débat.

La Chambre discute l'élection de M. Prunières à Embrun.

M. Chatin combat l'élection.  
Après un discours de M. Prunières, M. Robillard, rapporteur, maintient les conclusions du rapport qui demande l'invalidation.

M. Clémenceau combat également l'élection, qui est invalidée par 244 voix contre 206.

M. Lascade demande la mise à l'ordre du jour de demain de la proposition relative au rétablissement des tours.

M. Clémenceau demande que la question de fond soit réservée.

La demande de M. Lascade est rejetée. La Chambre discute l'élection de M. Ricard à Castellane, qui est validée.

La séance est levée à 6 h.

#### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira jeudi prochain à huit heures du soir. Voici l'ordre du jour :

Installation de M. Daudet comme Maire. Nomination du Secrétaire. Renouvellement des Commissions. Compte administratif de 1877 et budget supplémentaire de 1878.

Compte administratif de 1877, budget supplémentaire de 1878 et budget primitif de 1879 en bureau de bienfaisance et des hospices.

Compte administratif du Mont-de-piété. Nominations de délégués pour faire partie de la Commission chargée de dresser la liste des jurés.

Vote de centimes pour l'instruction primaire en 1879.

Vote de centimes pour les chemins vicinaux et projet de budget pour 1879.

Vote d'un centime pour les gardes-champêtres, en 1879.

Compte-rendu du service des Eaux pour 1877.

Reception provisoire et définitive des travaux de maçonnerie de la 3<sup>e</sup> machine de Bousbecques.

Demande d'un crédit de 2,470 fr. 14 c. pour frais et honoraires dus à M<sup>e</sup> Vahé, notaire.

Homologation d'une police d'assurance contre l'incendie des bâtiments servant de Collège.

Demande de subvention pour les bibliothèques pédagogiques.

Demande d'un crédit pour l'envoi d'ouvriers et instituteurs à l'Exposition universelle.

Lettre de M. l'ingénieur en chef des voies navigables au sujet du projet de pont à construire sur le prolongement de la rue Daubenton.

Observations de M. le Ministre des Travaux publics sur le projet de rétrocession des Tramways urbains et suburbains.

Projet d'acquisition d'un immeuble pour y établir le service de l'Ébouage.

Proposition de réduire de 30 à 40 les annuités de l'emprunt de 10 millions.

Pétition des cultivateurs demandant la suppression des droits d'octroi sur les grains et fourrages servant aux usages de l'agriculture et ceux des récoltes situées dans le rayon de l'octroi.

Proposition de l'administration relative à la construction de l'École de natation.

Proposition de l'administration relative à l'achèvement de la Promenade du Boulevard de Paris jusqu'à la route de Lille.

Requête de M. Moreau, ancien directeur des travaux municipaux.

Reception définitive des travaux du gymnase.

Reception définitive des travaux des échaudoirs à l'Abattoir.

Reception définitive des travaux de l'Épave.

Reception définitive des travaux de la grille de clôture de la Bourse et des squares de la Grand-Place.

Proposition pour la construction de persiennes aux pavillons d'habitations de l'école rue des Anges.

Reception définitive de l'école de garçons de l'Épave.

Projet de marché pour la vente de fumiers provenant de l'ébouage.

Demande de supplément de crédit pour le forage.

Construction d'un aqueduc à frais communs avec M. Hindré, entre l'Asile en construction rue Watt et sa propriété.

Projet d'échange de terrain avec M. Hindré pour l'Asile rue Watt.

Rapports des commissions ci-après :

VOIES  
Résultats de l'enquête sur la rue Charles-Quint.

Pétition des habitants de la rue de France demandant le classement de cette rue.

Demande formée par le consistoire protestant pour la construction d'un mur de clôture rue de Soubise.

Acquisition de la mitoyenneté d'un mur limitant la cour de l'école, rue des Anges.

Offres faites aux propriétaires expropriés pour la rectification du chemin vicinal, n° 2.

FINANCES  
Sur le mode d'émission de l'emprunt de 500,000 fr.

Demande de bourse à l'Institut des jeunes aveugles de Lille en faveur du jeune Spriet.

Demande de bourse à l'Institut des Sourds-Muets, pour le jeune d'Halluin Louis.

Vote de 200 fr. dû à M<sup>me</sup> Maes, sage-femme.

Demande de M. Thorain, professeur du cours de chauffeurs à Lille.

Demande de crédit pour traitement à payer aux directeurs des cours d'adultes.

OCTROI  
Demande de crédit pour le traitement d'un receveur et de deux employés d'octroi à placer à la gare du Nord-Est et au bureau sur le Boulevard de Tourcoing, sur la révision du tarif.

Procès-verbal de réception provisoire de la cure du 2<sup>e</sup> réservoir.

Nous constatons avec un étonnement qui sera partagé par tous nos lecteurs que cet ordre du jour ne mentionne point la pétition adressée à l'administration et au conseil par des contribuables roubaixiens, pour demander l'expertise contradictoire des Ecoles de Molins. C'est sans doute un oubli qu'il nous suffira de signaler pour qu'il soit réparé. Il faut que le Conseil se prononce sur la question et nous croyons qu'il est de la dignité de ses membres que le scrutin soit nominal.

Dans sa séance d'hier, le conseil municipal de Watrelos a émis trois votes d'une importance considérable.

Il a décidé :

1<sup>o</sup> la création de quatre écoles (garçons et filles) dans les hameaux ;

2<sup>o</sup> l'éclairage au gaz de la commune, par la compagnie Desclée.

nombreuses invitations pour aller donner des concerts dans des villes de notre région ; jusqu'à présent, elle a accepté celle de Dunkerque où elle se fera entendre le 23 juin, et elle se propose d'en accepter plusieurs autres.

Nous sommes heureux de voir que la réputation de notre première musique s'affirme toujours de plus en plus, les sollicitations dont elle est l'objet en sont la preuve : aussi formons-nous les vœux les plus sincères pour que ses efforts soient récompensés dans le tournoi musical qu'elle va représenter notre cité, et que le talent de son chef éminent ait la consécration qu'il mérite à tous les titres.

Par arrêté du Sous-Secrétaire d'Etat au ministère des finances, M. Dabus, commis des Postes de 2<sup>e</sup> classe, à Tourcoing, est élevé à la 1<sup>re</sup> classe, dans le même bureau.

Dans sa dernière session, le Conseil général s'est plaint de nouveaux retards apportés à la réunion de la Commission mixte chargée de déterminer les conditions techniques du raccordement à la frontière des deux sections française et belge du chemin de fer de Douai vers Tournai.

Le ministre des affaires étrangères en a référé au gouvernement belge, qui vient de répondre que les retards signalés proviennent des embarras financiers dans lesquels s'est trouvée la Société chargée de la construction de la ligne belge, mais que cette Société a été réorganisée et que le gouvernement belge a pris les mesures nécessaires pour que les études du raccordement puissent être activement poursuivies.

La commission départementale du Nord se réunira le 27 mai prochain, à deux heures de l'après-midi, à l'hôtel de la préfecture.

M. Emile Clabaut vient d'envoyer par huissier au journal le *Sicéle* la lettre suivante :

Monsieur le gérant du *Sicéle*,  
Attaqué dans votre journal comme éditeur d'une « affiche inepte » sur Voltaire, je vous requiers de placer la susdite « affiche » sous les yeux de vos lecteurs :

« Je mourrai bientôt, et ce sera en détestant (la France) ce pays des anges et des tigres, où la folie de mamère me fit maître. — VOLTAIRE. »

« Allez, mes Welches ! (Français ! vous êtes la chiasse du genre humain ! — VOLTAIRE. »

« L'uniforme prussien ne doit servir qu'à faire mettre à genoux les Français ! — VOLTAIRE. »

J'ai l'honneur de vous saluer,  
Emile CLABAUT.

Lille, le 20 mai 1878.

Par décision du ministre de la guerre, tous les huissiers et clercs d'huissiers qui appartiennent à l'armée territoriale et à la réserve sont dispensés pour cette année du service militaire, à la condition par eux d'en faire passer la demande au procureur de leur ressort.

L'enquête relative à l'incendie de la Place du Trichon continue. Comme nous le disions hier, M. et Mme Vanleyseele ont été arrêtés à la suite d'un premier interrogatoire. Le soir, Mme Vanleyseele a été remise en liberté.

Réparons aujourd'hui un oubli commis par nous.

On nous cite comme s'étant particulièrement distingués dans l'organisation des secours M. Charles Lacombez, qui, le premier est allé donner l'alarme à l'hôtel des pompiers ; MM. Germain Davivier, sergent au bataillon des sapeurs pompiers, et M. Jules Chevalier.

La foire est terminée ; quelques jours encore et la Grand-Place, la Place de la Liberté et le Boulevard de Paris reprendront l'aspect d'autrefois. Le théâtre Casti, la traditionnelle baraque de Saint-Antoine, sans laquelle la foire ne peut exister, les femmes géantes (qui ne l'étaient pas du tout) en un mot, toutes les merveilles que nous voyions chaque année, ont quitté Roubaix. Les mauvais langues prétendent que ceux-là, seuls, des saltimbanques et des marchands forains repartiront avec quelque argent, qui sont arrivés les poches pleines. Nous croyons cette appréciation exagérée ; mais il est certain que les recettes, en général, n'ont pas été brillantes.

Une scène de scandale et de rébellion a ému hier les habitants de la cour Desrousseaux, à l'Épave.

Les époux V... qui habitent cette cour, vivent depuis longtemps en mauvaise intelligence. Le mari, de beaucoup plus âgé que sa femme, a des habitudes d'ivrognerie très-invétérées, ne travail-e guère et fait, dans le cours de ses « notes » des absences qui durent parfois huit jours. Aussi, la discord règne-t-elle en maîtresse dans cet intérieur.

Hier après-midi, V... est rentré ivre et après avoir injurié sa femme, il s'est armé d'un tire-pointe, ne mesurant pas moins de quarante centimètres, la menaçant de la frapper. La femme V... qui sait à quoi s'en tenir sur la brutalité de son mari, alla informer de la chose un agent de police. Celui-ci pétra chez V... et l'engagea à cesser ce scandale ; mais V..., furieux, s'élança sur l'agent, le frappa au visage et l'injuria très-grossièrement, se montrant fermement résolu à résister si on tentait de l'arrêter. Force resta néanmoins à la loi et aujourd'hui, V... a été dirigé sur Lille.

Le professeur de billard, M. Vigneaux, le premier joueur du monde, était samedi au Cercle de l'Industrie, rue Saint-Georges.

On nous dit que M. Vigneaux a fait merveille, nos lecteurs doivent se rappeler que Vigneaux a remporté le premier prix lors du grand concours d'Amérique.

La loi Grammont : Procès-verbal a été dressé hier à la charge d'un domestique, Augustin D..., qui, dans la Grand-Rue, faisait subir à un cheval les conséquences d'une colère dont le quadrupède n'était pas la cause.

Un voyageur a été arrêté à la frontière de Belgique ayant été trouvé porteur d'une cinquantaine de brochures de Rochefort qu'il essayait de passer en fraude en les dissimulant sous ses vêtements.

L'individu était signalé par la police belge.

On fait en ce moment une guerre sans merci aux lapins de Mouscron et des environs et malgré l'active surveillance exercée par les propriétaires de ces intéressants herbivores, il en manque toujours quelques-uns à l'appel. Samedi matin, on ne comptait pas moins de dix victimes, douze devrions-nous dire, car deux des maraudeurs ont reçu de M. Hellin, propriétaire à Mouscron, deux coups de feu dans les jambes.

Un des deux blessés a été arrêté par la police de Tourcoing et dirigé sur Lille.

Jeudi dernier, le nommé Jules Dezmaïne, ouvrier maçon à Saille-Lannoy, a été enseveli sous des pièces de bois provenant d'un échafaudage qu'il était occupé à démolir, et à eu la jambe droite fracturée.

L'affaire de l'ancienne maison de banque Dathis viendra après-demain, jeudi, devant le tribunal civil de Lille, 1<sup>er</sup> chambre.

Un phénomène céleste, visible à Roubaix, se produira le 3 juin. La planète Mars sera occultée par la lune à 10 h. 13 du soir et restera cachée jusqu'à 10 h. 54. Il ne se produira aucune circonstance anormale pendant plusieurs années.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE  
La maison centrale de Loos a des charmes particuliers pour Louis Potier. Il n'en est pas sitôt sorti qu'il veut y rentrer. Le 16 mai, il recouvrait sa liberté, allait faire visite à sa mère qui habitait Roubaix, et commettait un vol en s'introduisant dans la chambre des époux Blanguart, propriétaires de la maison. La culpabilité de Potier a été établie péremptoirement, néanmoins il nie. A l'audience, il a pris la parole, de sorte que son avocat n'a eu qu'à l'écouter... Aussi a-t-il souri quand il a entendu condamner son supplicé à quinze mois de prison. Potier va faire son entrée à Loos pour la douzième fois.

Nous avons rapporté le vol d'un cheval commis par le nommé P. Beys, domestique du sieur Cousin, cultivateur à Helemmes, dont la femme exploite aussi une ferme à Haubourdin. Cette dernière, ayant besoin d'un cheval, envoya Beys en chercher un à Haubourdin. Au lieu de le mener à destination, il le vendit à un voiturier du boulevard Louis XIV pour 150 fr., bien que le cheval vaille 500 fr. Beys dissipa l'argent en orgies. — Un an de prison.

Treize mois à A. Defeyer, pour vol d'une montre au préjudice du nommé Dejacker qui le logeait.

Éphémérides Roubaixiennes  
21 Mai 1544. — Arrêt du Parlement de Paris qui déboute les nobles de la châtellenie de Lille de leur opposition au privilège de l'arsin qui possédaient les boulevards de Lille, et en vertu duquel ils pouvaient brûler la maison de tout habitant du dehors qui avait navré un de leurs. Guillebert, seigneur de Roubaix, parait avoir été l'un des principaux instigateurs de cette opposition contre un privilège barbare.

Éphémérides Tourquennoises  
21 Mai 1591. — Entrée solennelle à Tournay, de Philippe de Croy-Solre, seigneur de Tourcoing.  
Ce seigneur venait prendre possession de ce gouvernement à la tête duquel il venait d'être nommé Philippe de Croy fut le premier membre de la maison de Croy, ayant en propriété Tourcoing ; héritage de sa mère. Plusieurs seigneurs de Tourcoing furent gouverneur de Tournay.

— Vers les premiers jours d'avril dernier, une ménagère de Cuncy, la femme Fruchart, avait été mordue par un chien qu'on ne soupçonnait pas atteint d'hydrophobie. — Cet accident était oublié lorsque, mercredi dernier, la malheureuse femme tomba malade et manifesta bientôt des symptômes de rage. — Malheureusement, elle ne fut pas soignée à temps et mourut le 15 avril 1878, à l'âge de 62 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 16054

— Le 14 courant, vers six heures du soir, deux enfants étaient à jouer sur le seuil de l'habitation du nommé Basuy, ussager à Capelle, pendant un orage. Un coup de tonnerre des plus violents retentit, et Basuy vint, en même temps, son petit garçon, âgé de six ans, s'affaissa contre le mur. Il accourut avec plusieurs personnes du voisinage, qui le levèrent l'enfant. Il était privé de mouvement, et malgré tous les soins dont il fut l'objet, il ne survécut que quelques instants à cet accident.

— On a constaté qu'il portait au sommet de la tête une légère égratignure produite par la fluide électrique.  
Les autres enfants ont été quittes pour une vive émotion.

— Samedi dernier, on a retrouvé en mer, à deux milles de la jetée de Balais, le cadavre du nommé Théodore Leprieux, garde-marin, disparu depuis le 30 mars.  
— Encore un assassinat suivi d'un suicide. Avant-hier dimanche, vers neuf heures du matin, Ed. Ghysel, âgé de 43 ans, marchand de lin à Bierne, canton de Bergues, a assassiné sa femme, Rosalie Wilms, âgée de 43 ans, en lui ouvrant la gorge avec un couteau de boucher. La mort a été instantanée.

Le crime accompli l'assassin a pris la fuite. La gendarmerie de Bergues arrivée à Bierne vers 11 heures, a organisé une battue dans la campagne, et elle a découvert le cadavre de Ghysel, à 4 heures après-midi, dans un aqueduc. Il s'était coupé la gorge avec le couteau dont il s'était servi pour assassiner sa femme.

— Mme Desplanches, l'une des victimes de l'accident qui s'est produit ces jours derniers à Saint-Marguerite, hameau de Comines, est morte sans avoir repris connaissance.  
— On rapporte le trait de courage suivant accompli par le gendarme Tirmar, de Berlainmont, il se trouvait sur le seuil de la caserne quand il vit arriver à fond de train un cheval attelé à une voiture dans laquelle était un enfant de douze ans. Cet enfant voulait sauter de la voiture. Le gendarme lui cria de ne pas bouger et s'élança à la tête de l'animal qu'il put saisir et maîtriser après avoir été traîné sur un espace de plus de 100 mètres. Ce brave militaire a été fort applaudi par les témoins de son acte de courage.

— Un cas de fécondité extraordinaire s'est produit mardi, à Avesnelles. La femme Thévenin-Pascal, ouvrière de filature, qui avait déjà eu sept enfants, a mis au monde deux filles et un garçon, qui se portent parfaitement.

— On est parvenu à établir l'identité de la jeune femme qui a trouvé la mort sur la voie ferrée, près Bohain, et dont nous avons parlé récemment.  
Elle n'est pas, ainsi que le faisait supposer tout d'abord le billet de chemin de fer trouvé sur elle, d'origine russe. C'est une Française qui venait de Saint-Petersbourg. Elle se nomme Marie Laginiard, et est née à Ermenonville (Oise), le 27 octobre 1848.  
Au moment de sa mort, dont on ignore toujours la cause, elle était en possession d'une somme de 80 francs.

Les restes mortels de cette malheureuse fille ont été inhumés hier à Bohain, après autorisation du parquet de Saint-Quentin.

#### Éphémérides Roubaixiennes

21 Mai 1544. — Arrêt du Parlement de Paris qui déboute les nobles de la châtellenie de Lille de leur opposition au privilège de l'arsin qui possédaient les boulevards de Lille, et en vertu duquel ils pouvaient brûler la maison de tout habitant du dehors qui avait navré un de leurs. Guillebert, seigneur de Roubaix, parait avoir été l'un des principaux instigateurs de cette opposition contre un privilège barbare.

Éphémérides Tourquennoises  
21 Mai 1591. — Entrée solennelle à Tournay, de Philippe de Croy-Solre, seigneur de Tourcoing.  
Ce seigneur venait prendre possession de ce gouvernement à la tête duquel il venait d'être nommé Philippe de Croy fut le premier membre de la maison de Croy, ayant en propriété Tourcoing ; héritage de sa mère. Plusieurs seigneurs de Tourcoing furent gouverneur de Tournay.

— Vers les premiers jours d'avril dernier, une ménagère de Cuncy, la femme Fruchart, avait été mordue par un chien qu'on ne soupçonnait pas atteint d'hydrophobie. — Cet accident était oublié lorsque, mercredi dernier, la malheureuse femme tomba malade et manifesta bientôt des symptômes de rage. — Malheureusement, elle ne fut pas soignée à temps et mourut le 15 avril 1878, à l'âge de 62 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 16054

— Le 14 courant, vers six heures du soir, deux enfants étaient à jouer sur le seuil de l'habitation du nommé Basuy, ussager à Capelle, pendant un orage. Un coup de tonnerre des plus violents retentit, et Basuy vint, en même temps, son petit garçon, âgé de six ans, s'affaissa contre le mur. Il accourut avec plusieurs personnes du voisinage, qui le levèrent l'enfant. Il était privé de mouvement, et malgré tous les soins dont il fut l'objet, il ne survécut que quelques instants à cet accident.

— On a constaté qu'il portait au sommet de la tête une légère égratignure produite par la fluide électrique.  
Les autres enfants ont été quittes pour une vive émotion.

— Samedi dernier, on a retrouvé en mer, à deux milles de la jetée de Balais, le cadavre du nommé Théodore Leprieux, garde-marin, disparu depuis le 30 mars.  
— Encore un assassinat suivi d'un suicide. Avant-hier dimanche, vers neuf heures du matin, Ed. Ghysel, âgé de 43 ans, marchand de lin à Bierne, canton de Bergues, a assassiné sa femme, Rosalie Wilms, âgée de 43 ans, en lui ouvrant la gorge avec un couteau de boucher. La mort a été instantanée.

Le crime accompli l'assassin a pris la fuite. La gendarmerie de Bergues arrivée à Bierne vers 11 heures, a organisé une battue dans la campagne, et elle a découvert le cadavre de Ghysel, à 4 heures après-midi, dans un aqueduc. Il s'était coupé la gorge avec le couteau dont il s'était servi pour assassiner sa femme.

— Mme Desplanches, l'une des victimes de l'accident qui s'est produit ces jours derniers à Saint-Marguerite, hameau de Comines, est morte sans avoir repris connaissance.  
— On rapporte le trait de courage suivant accompli par le gendarme Tirmar, de Berlainmont, il se trouvait sur le seuil de la caserne quand il vit arriver à fond de train un cheval attelé à une voiture dans laquelle était un enfant de douze ans. Cet enfant voulait sauter de la voiture. Le gendarme lui cria de ne pas bouger et s'élança à la tête de l'animal qu'il put saisir et maîtriser après avoir été traîné sur un espace de plus de 100 mètres. Ce brave militaire a été fort applaudi par les témoins de son acte de courage.

— Un cas de fécondité extraordinaire s'est produit mardi, à Avesnelles. La femme Thévenin-Pascal, ouvrière de filature, qui avait déjà eu sept enfants, a mis au monde deux filles et un garçon, qui se portent parfaitement.

— On est parvenu à établir l'identité de la jeune femme qui a trouvé la mort sur la voie ferrée, près Bohain, et dont nous avons parlé récemment.  
Elle n'est pas, ainsi que le faisait supposer tout d'abord le billet de chemin de fer trouvé sur elle, d'origine russe. C'est une Française qui venait de Saint-Petersbourg. Elle se nomme Marie Laginiard, et est née à Ermenonville (Oise), le 27 octobre 1848.  
Au moment de sa mort, dont on ignore toujours la cause, elle était en possession d'une somme de 80 francs.

Les restes mortels de cette malheureuse fille ont été inhumés hier à Bohain, après autorisation du parquet de Saint-Quentin.

Éphémérides Roubaixiennes  
21 Mai 1544. — Arrêt du Parlement de Paris qui déboute les nobles de la châtellenie de Lille de leur opposition au privilège de l'arsin qui possédaient les boulevards de Lille, et en vertu duquel ils pouvaient brûler la maison de tout habitant du dehors qui avait navré un de leurs. Guillebert, seigneur de Roubaix, parait avoir été l'un des principaux instigateurs de cette opposition contre un privilège barbare.

Éphémérides Tourquennoises  
21 Mai 1591. — Entrée solennelle à Tournay, de Philippe de Croy-Solre, seigneur de Tourcoing.  
Ce seigneur venait prendre possession de ce gouvernement à la tête duquel il venait d'être nommé Philippe de Croy fut le premier membre de la maison de Croy, ayant en propriété Tourcoing ; héritage de sa mère. Plusieurs seigneurs de Tourcoing furent gouverneur de Tournay.

— Vers les premiers jours d'avril dernier, une ménagère de Cuncy, la femme Fruchart, avait été mordue par un chien qu'on ne soupçonnait pas atteint d'hydrophobie. — Cet accident était oublié lorsque, mercredi dernier, la malheureuse femme tomba malade et manifesta bientôt des symptômes de rage. — Malheureusement, elle ne fut pas soignée à temps et mourut le 15 avril 1878, à l'âge de 62 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 16054

— Le 14 courant, vers six heures du soir, deux enfants étaient à jouer sur le seuil de l'habitation du nommé Basuy, ussager à Capelle, pendant un orage. Un coup de tonnerre des plus violents retentit, et Basuy vint, en même temps, son petit garçon, âgé de six ans, s'affaissa contre le mur. Il accourut avec plusieurs personnes du voisinage, qui le levèrent l'enfant. Il était privé de mouvement, et malgré tous les soins dont il fut l'objet, il ne survécut que quelques instants à cet accident.

— On a constaté qu'il portait au sommet de la tête une légère égratignure produite par la fluide électrique.  
Les autres enfants ont été quittes pour une vive émotion.

— Samedi dernier, on a retrouvé en mer, à deux milles de la jetée de Balais, le cadavre du nommé Théodore Leprieux, garde-marin, disparu depuis le 30 mars.  
— Encore un assassinat suivi d'un suicide. Avant-hier dimanche, vers neuf heures du matin, Ed. Ghysel, âgé de 43 ans, marchand de lin à Bierne, canton de Bergues, a assassiné sa femme, Rosalie Wilms, âgée de 43 ans, en lui ouvrant la gorge avec un couteau de boucher. La mort a été instantanée.

Le crime accompli l'assassin